



## Renseignement radiation école

Par **1000Milie**, le **23/01/2019** à **16:01**

Bonjour.

J'ai la garde de mon enfant et le pere a un droit de visite et d'hébergement classique.

Des notre séparation, il savait que je déménagerai.

Il a choisi d'aller vivre à + de 50 minutes de notre résidence actuelle. Quand il m'a transmis cette information, je lui ai rappelé que j'allais moi même m'éloigner et pas dans la direction de son nouveau domicile.

Aujourd'hui, le moment est venu de déménager et il veut decider si la ville choisie lui convient... Or il s'est lui même éloigné !

Pensez vous qu'il peut réellement m'embeter, concrètement ?

J'ai les traces écrites de tout (sans parler qu'il fait tout pour me "pourrir" la vie... Me rabaisser, etc, c'est compliqué...).

Besoin de vos précieux conseils.

Merci.